Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Incendie, pollution, sécheresse : le Vaucluse en alerte



En raison des conditions météorologiques prévues aujourd'hui, le niveau de risque d'incendie de forêt est très élevé. Par conséquent, l'accès aux massifs des Monts de Vaucluse, du Luberon et de Basse Durance est uniquement possible de 5h à 12h.

A titre dérogatoire, les sites suivants seront ouverts de 5h à 20h :

- Le colorado provençal à Rustrel, sur le site du sentier du Sahara ;
- La cédraie du Petit Luberon sur la partie balisée (communes de Bonnieux et Lacoste) ;
- Le vallon de l'Aiguebrun à Buoux.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

En revanche, pour les massifs de Bollène-Uchaux, de Rasteau-Cairanne, des Dentelles de Montmirail et du Mont Ventoux, l'accès est libre toute la journée.

Pollution de l'air par l'ozone
Dans le département de Vaucluse, la concentration d'ozone dans l'atmosphère a atteint le seuil d'information et de recommandation prévu par les procédures préfectorales en cas d'épisode de pollution de l'air.

Par délégation du préfet, AtmoSud, association agréée par l'Etat pour la surveillance de la qualité de l'air, informe la population et les collectivités territoriales de l'activation de la procédure préfectorale d'information et de recommandation, aujourd'hui mercredi 3 août.

Outre les recommandations sanitaires et comportementales diffusées auprès de la population, en particulier pour les personnes sensibles, le préfet de Vaucluse, décide le renforcement :

- Des contrôles du respect des vitesses réglementaires sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;
- Des contrôles antipollution des véhicules circulant sur la voie publique par les services concernés ;
- De la vérification des contrôles techniques obligatoires des véhicules circulant sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;
- Des contrôles de présence de matériels de débridage sur les cyclomoteurs ;
- Contrôles du respect des prescriptions relatives aux installations classées protection de l'environnement (ICPE) ;
- Des contrôles du respect des interdictions de brûlage de déchets verts à l'air libre.

En fonction de l'évolution de l'épisode de pollution, des mesures complémentaires pourraient être déclenchées.

Aggravation de la sécheresse
Depuis le début de l'année, le département de Vaucluse, comme l'ensemble de la région Paca, connaît un déficit pluviométrique exceptionnel. Ce dernier est le plus grave observé sur la région d'Avignon depuis les premiers relevés en 1871. Avec seulement 2 mm de pluie, le mois de juillet est extrêmement sec.

Dans un contexte estival d'augmentation significative des besoins en eau pour l'irrigation et l'eau potable, la situation de sécheresse est fortement aggravée par une longue période de températures supérieures aux normales.

Malgré les mesures de restriction de l'usage de l'eau appliquées depuis le 20 avril, de fortes tensions sont observées avec, en particulier, des difficultés d'approvisionnement en eau potable sur les communes du plateau de Sault, une généralisation des cours d'eau en assec et une dégradation ponctuelle de la qualité des eaux de baignade.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

En conséquence, après consultation des comités ‘ressources en eau’ du 25 juillet, le préfet de Vaucluse a décidé de renforcer les mesures de restriction de l’usage de l’eau en plaçant en situation de crise les bassins du Lez Provençal-Lauzon, de l’Eygues et de la Nesque.

En situation de crise, les arrêtés-cadres ‘sécheresse’ prévoient, les mesures de restriction de l’usage de l’eau suivantes :

Pour les collectivités publiques (indépendamment de l’origine de l’eau) :

- L’interdiction d’arroser les pelouses, les espaces verts et les ronds-points ;
- L’interdiction d’arroser les stades et les espaces sportifs ;
- L’interdiction de laver à l’eau les voiries, terrasses et façades ;
- La fermeture des fontaines sauf celles fonctionnant en circuit fermé ;
- L’interdiction de vidange des piscines collectives.

Pour les particuliers (indépendamment de l’origine de l’eau) :

- L’interdiction d’arroser les pelouses et jardin potager ;
- L’interdiction de remplir et de remettre à niveau les piscines ;
- L’interdiction de laver les véhicules chez les particuliers et dans les stations de lavage professionnelles sauf impératif sanitaire.

Pour les entreprises :

- L’interdiction de laver à l’eau, les voiries, terrasses et façades ;
- L’interdiction d’arroser les golfs, y compris les greens ;
- L’application des mesures de restriction d’eau prévues dans les arrêtés préfectoraux d’autorisation des installations classées (ICPE) ;
- En cas de nécessité, l’interdiction de prélever peut-être décidée par le préfet.

Pour les exploitants agricoles :

- L’interdiction d’alimenter les canaux gravitaires sauf pour les prélèvements collectifs réalisés à partir de la Durance ;
- L’irrigation des cultures est interdite même par des systèmes d’irrigation localisée (goutte à goutte, micro-aspersion, par exemple) sauf pour l’irrigation des cultures suivantes de 19h à 9h : semences, horticulture, maraîchage, culture légumières, pépinières agricoles, jeunes plants de moins de 1 an pour les cultures pérennes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

PRÉFET DE VAUCLUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

Usages d'agrément

Gestes Éco-citoyens

CRISE



INTERDICTION des prélèvements domestiques dans les cours d'eau (retrait pompe mobile et tout autre dispositif de pompage)



INTERDICTION de laver les véhicules (sauf impératif sanitaire)



INTERDICTION de fonctionnement des fontaines publiques et privées à circuit ouvert



INTERDICTION d'arroser les pelouses, espaces verts, ronds points, massifs fleuris et potagers



INTERDICTION d'arroser les terrains de sport, les golfs



INTERDICTION de remplir et de remettre à niveau les piscines privées



INTERDICTION de laver les voiries, terrasses et façades (sauf impératif sanitaire ou sécuritaire et réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage profesionnelle et par lavage sous pression).

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Vaucluse www.vaucluse.gouv.fr
(Portail de l'État en Vaucluse : Politiques publiques – Environnement, risques naturels, technologique et miniers – Sécheresse – Police de l'Eau))
site Propluvia du ministère de la Transition écologique :
http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Mesures de restriction à respecter en période crise. © DR

Par ailleurs, le bassin de la Durance est placé en situation d'alerte renforcée au même niveau de restriction que les bassins des Sorgues, du Sud-Luberon, du Calavon-médian, du Calavon-amont et du Sud-Ouest du Mont Ventoux. Le bassin de Meyne est placé en situation d'alerte. Seul le bassin du Rhône est maintenu en situation de vigilance.

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



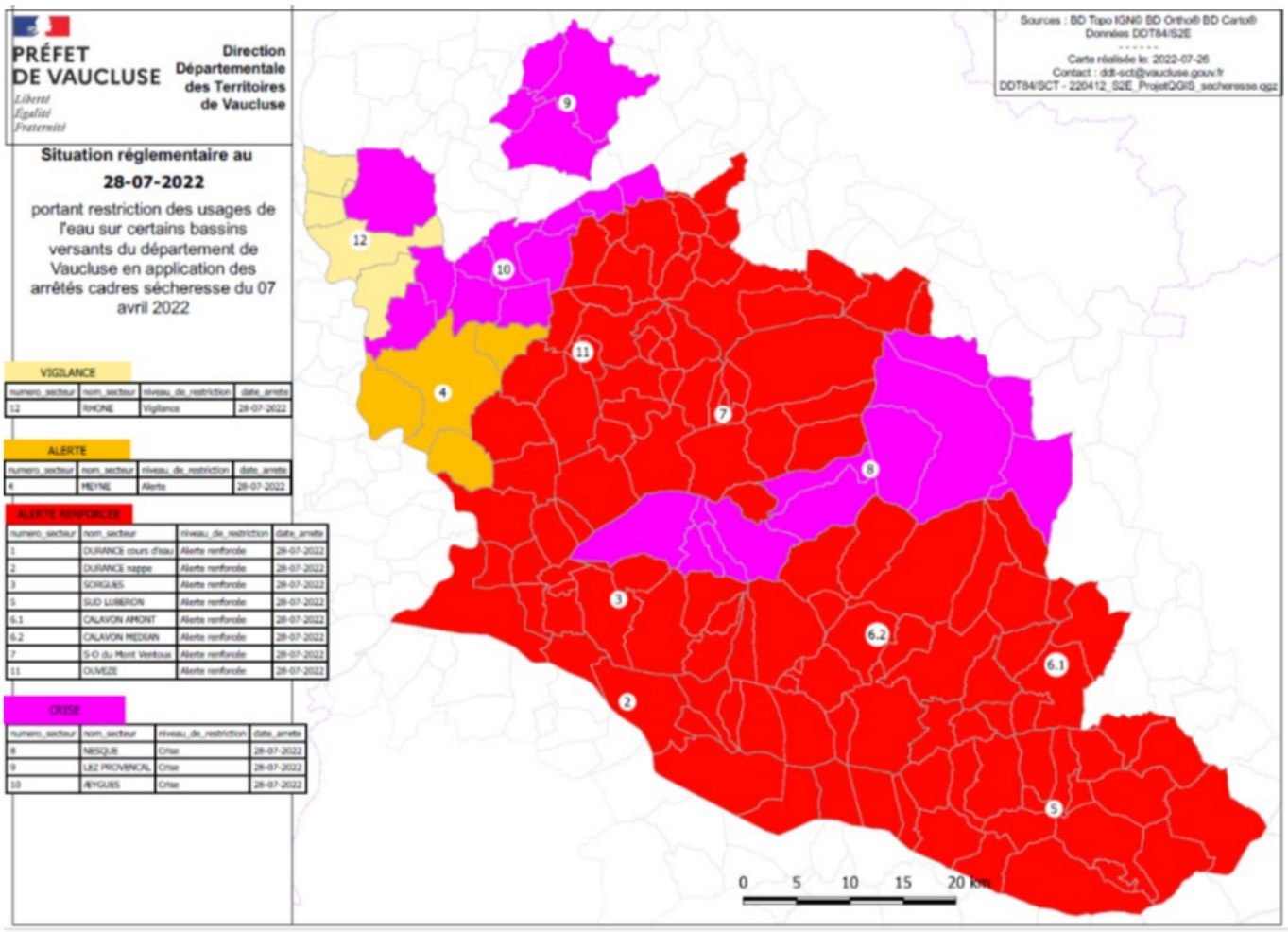
l'écho du mardi Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Mesures de restriction à respecter en alerte renforcée. © DR

Les différents niveaux d'alerte sécheresse en Vaucluse sont définis ci-dessous.



Cartographie de la DDT mentionnant les différents niveaux d'alerte sécheresse de Vaucluse. © DR

Le préfet fait appel à la vigilance et au civisme de chacune et de chacun pour appliquer toutes les mesures de restriction. D'une manière générale, il demande aux collectivités, aux entreprises, aux particuliers et plus généralement à l'ensemble des usagers, d'adopter un comportement quotidien solidaire de la ressource en eau en réduisant au maximum sa consommation d'eau.

Afin de s'assurer du respect des mesures de restriction, les contrôles effectués par les services de l'Etat, déjà en vigueur depuis plusieurs semaines, seront renforcés. Ils concerneront tous les usagers, professionnels et particuliers. Tout contrevenant aux restrictions prévues par les arrêtés préfectoraux 'sécheresse' s'expose à une contravention de 5e classe, jusqu'à 1 500 € d'amende.

Pour toute information complémentaire rendez-vous sur www.vaucluse.gouv.fr

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

J.R.

Sécheresse : le préfet de Vaucluse restreint l'usage de l'eau sur les bassins du département



Depuis le début de l'année, le département de Vaucluse subit les effets de la sécheresse. La préfecture a donc décidé de mettre en place des mesures pour y pallier.

Depuis le 1er janvier dernier, le déficit pluviométrique a atteint 60%, ce qui équivaut à un manque de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

pluie de 130 mm pour l'ensemble du département. Les épisodes pluvieux des dernières semaines ont pu ralentir les dégâts de la sécheresse sur les débits de l'Ægues, de l'Ouvèze, et de la Sorgues et sur la réserve en eau des sols, mais ce mince espoir de tenir la situation sous contrôle risque d'être anéanti par la vague de chaleur en cours et prévue pour les 10 prochains jours au moins.

Ainsi, le préfet de Vaucluse a choisi en avril de resteindre l'usage de l'eau sur les bassins du Lez Provençal-Lauzon, de l'Ægues, de l'Ouvèze Provençale, des Sorgues, de la Nesque, du Calavon-amont et du Sud-Luberon. Si les bassins du Lez Provençal-Lauzon, de l'Ægues, de l'Ouvèze Provençale, des Sorgues, du Calavon amont, de la Nesque et du Sud-Luberon sont maintenus en alerte, ceux de la Meyne, du Rhône et de la Durance, eux, sont placés en situation de vigilance.

Que signifie une situation en 'alerte' ?

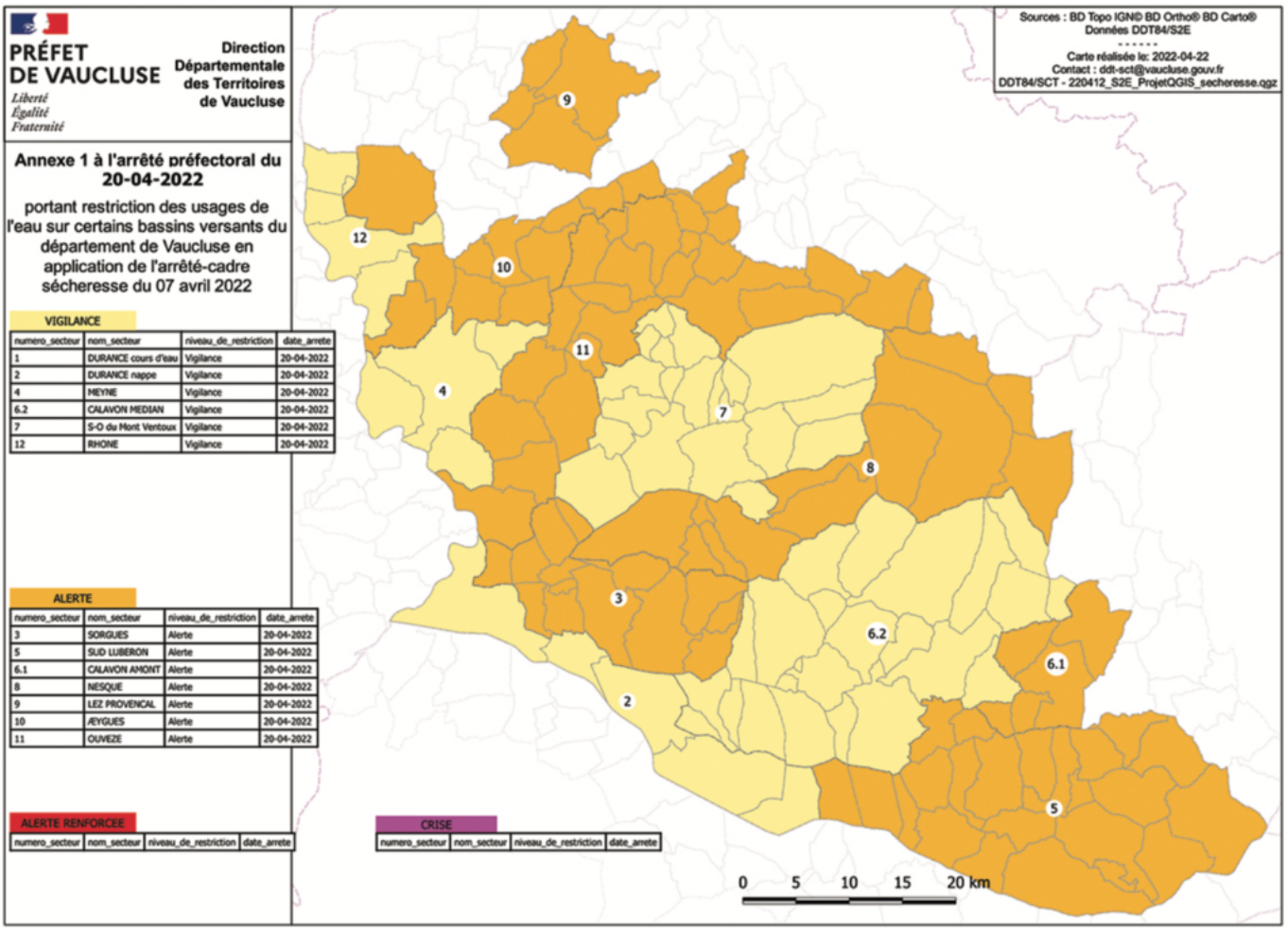
Le classement en 'alerte' engage plusieurs mesures telles que :

- réduction de 20% des prélèvements d'eau quel que soit l'usage
- interdiction de prélever et d'irriguer de 9 h à 19 h (sauf micro-aspersion, goutte-à-goutte, cultures en godets, semis et jeunes plantations)
- interdiction d'arroser les pelouses, massifs fleuris, jardins potagers, terrains de sport de 9 h à 19 h
- interdiction d'arroser les espaces verts et les ronds points (sauf arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 1 an si l'arrosage est effectué entre 19 h et 9 h)
- interdiction de laver les véhicules hors des stations de lavage professionnelles
- interdiction de remplir les piscines et spas privés (sauf si une remise à niveau est nécessaire au niveau sanitaire)
- fermeture des fontaines (sauf celles fonctionnant en circuit fermé ou alimentées par une source)

Retrouvez toutes les informations concernant cette alerte sécheresse sur le site de la préfecture de Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



V.A.

Vaucluse : l'Assurance maladie lance une alerte au SMS frauduleux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



La Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de Vaucluse met en garde ses assurés sociaux sur l'envoi depuis quelques jours de sms frauduleux aux assurés Vauclusiens.
Semblant provenir de l'Assurance Maladie ou du site ameli.fr, ce message vous annonce la disponibilité d'une nouvelle carte Vitale. Ce SMS vous invite à remplir un formulaire avec vos informations personnelles, voire de carte bancaire, pour régler des frais d'expédition pour recevoir votre nouvelle carte Vitale.
« Attention, vous êtes fort probablement face à une tentative d'hameçonnage qui usurpe l'identité de l'Assurance Maladie, précise la CPAM 84. L'objectif des cybercriminels est de dérober vos informations personnelles ou bancaires pour en faire un usage frauduleux.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Exemple de SMS frauduleux.

Escroquerie en ligne

« Attention, ce sont des escroqueries en ligne, vous ne devez pas y répondre ni cliquer sur le lien », insiste la Caisse primaire d'assurance maladie de Vaucluse qui rappelle que « l'Assurance Maladie ne demande jamais la communication d'éléments personnels (informations médicales, numéro de sécurité sociale ou coordonnées bancaires) par SMS. »

« Soyez vigilant, poursuit la CPAM. Cette technique d'escroquerie en ligne est très utilisée. Les escrocs cherchent à obtenir des informations confidentielles afin de s'en servir. »

Pour plus d'informations sur ce piratage et savoir comment vous en protéger : consultez les conseils sur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

le site cybermalveillance.gouv.fr

Pour signaler un contenu illicite : connectez-vous sur le portail officiel de signalement de contenus illicites Internet-signalement.gouv.fr

Gard : retour à l'orange, 800 pompiers mobilisés

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Après avoir été mis en vigilance rouge, le département du Gard vient de repasser en vigilance Jaune ‘Orages’, ‘Pluies-inondations’ et vigilance Orange ‘Crues’.
« L’épisode orageux a durement touché les secteurs de Quissac et de Sauve ce matin puis Saint-Dionisy, Vergèze, Calvisson, Mus et Codognan cet après-midi. La situation météorologique s’améliore mais de nouvelles pluies de moindre intensité sont attendues pour le début de soirée », explique la préfecture du Gard.

2 personnes recherchées

« Deux personnes sont actuellement recherchées sur Aigues-Vives et Uchaud, poursuit la préfecture du 30. Une personne foudroyée est légèrement blessée à l’usine Perrier (Vergèze) et a été prise en charge par les secours. Les 800 sapeurs-pompiers poursuivent leurs opérations de mise en sécurité des personnes dans le département. »
« L’autoroute A9 reste fermée et de nombreux axes routiers restent impactés par cet épisode. Restez

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

informés sur www.inforoute.gard.fr. Les transports scolaires s'organisent en lien avec l'inspection académique du Gard pour la fin d'après-midi. La circulation ferroviaire entre Nîmes et Montpellier reste interrompue jusqu'en début de soirée. »

Alerte météo : vigilance rouge dans le Gard

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



La préfecture du Gard vient de placer le département en ‘alerte vigilance rouge’. L’épicentre des intempéries et des orages et des pluies se concentre actuellement sur la plaine de la vaunage et le secteur nîmois.

Coupure de l’A9 et de la voie SNCF

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Alors que la toiture du centre commercial Intermarché de Caissargues est partiellement effondrée (150m²) sans faire de blessé apparemment, la gare de Vergèze est totalement inaccessible et la gare de Nîmes-centre est en cours de sécurisation pour des infiltrations d'eau. La circulation des trains est totalement interrompue entre Nîmes et Montpellier.
Les transports par autocars et bus dans les zones impactées sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Actuellement, l'autoroute A9 est coupée dans les deux sens de circulation entre Nîmes et Montpellier afin de procéder à des opérations d'évacuation d'usagers de l'autoroute notamment par des opérations d'hélitreuillage. De nombreuses routes et ponts submersibles sont coupés dans le département (info sur www.inforoute.gard.fr).

Appel à ne pas prendre la route
Dans ces circonstances, Marie- Françoise Lecaillon, préfète du Gard appelle à la plus grande prudence et demande de ne pas prendre dans la route.
Concernant les écoles, collèges, lycées et universités : les élèves ont été mis en sécurité au sein des établissements scolaires et les externes ont été invités à rester pour la pause de midi afin de déjeuner.Côté cours d'eau : le Vistre est placé en vigilance orange 'Vigicrues' mais l'ensemble des cours d'eau est sous surveillance pour des phénomènes de ruissellements et de débordements.

L.G.

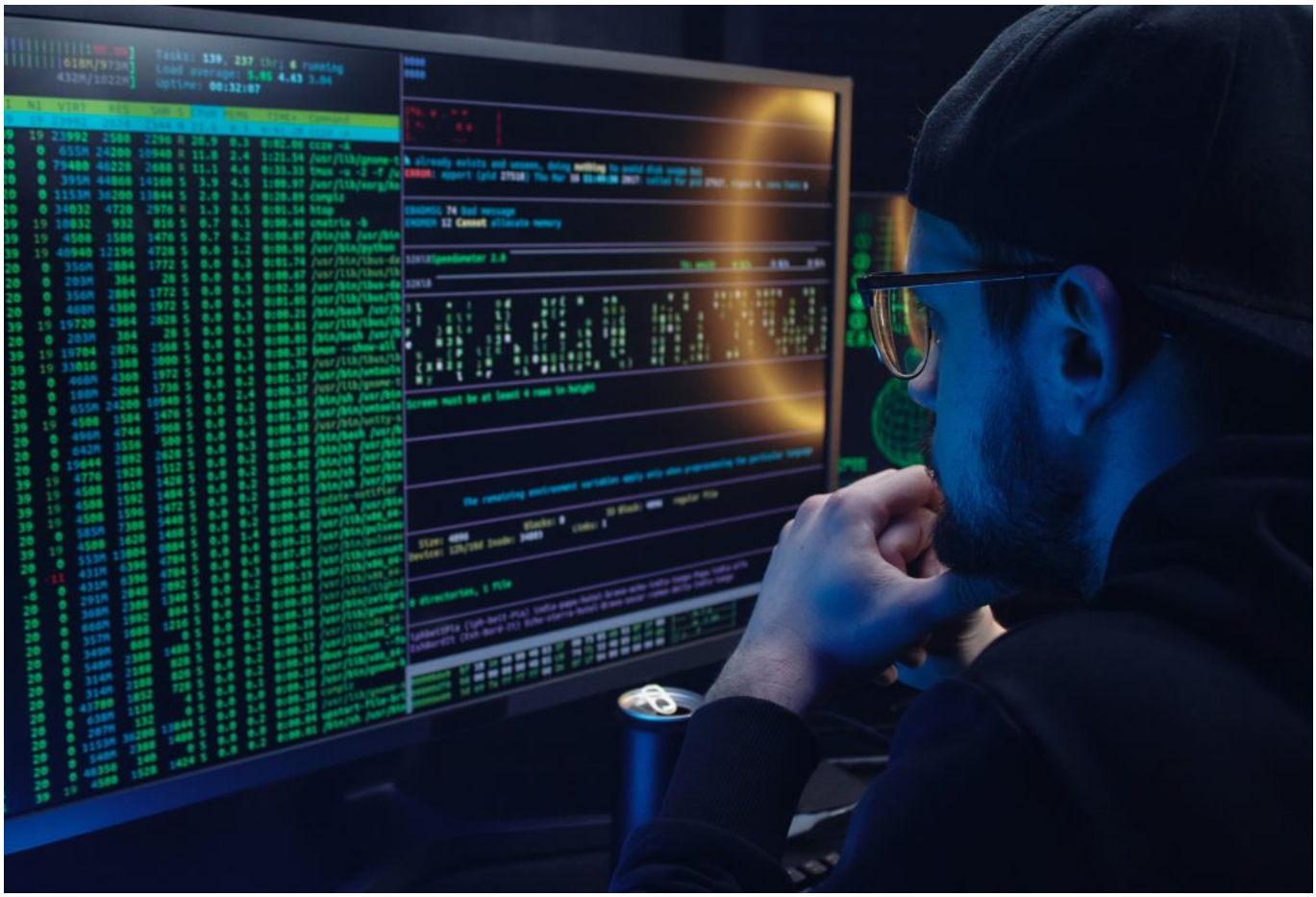
Tenez-vous au courant

- *de l'évolution météorologique en consultant le site internet www.meteofrance.com*
- *de l'état des cours d'eau sur www.vigicrues.gouv.fr*
- *de l'état des routes sur www.inforoute.gard.fr*
- *de l'évolution de la situation sur www.gard.gouv.fr*

Le Conseil départemental de Vaucluse alerte, attention aux arnaques

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Des usagers ont très récemment signalé avoir reçu un mail semblant émaner du Conseil départemental de Vaucluse. Ce message propose une complémentaire santé pour tous les habitants avec des contrats à prix négociés et donc des tarifs présentés comme très avantageux.

Le Conseil départemental n'est pas à l'origine de l'envoi de ce mail. Il s'agit d'un mail frauduleux, typique de la technique de l'hameçonnage. L'hameçonnage (phishing en anglais) est une technique frauduleuse destinée à leurrer l'internaute pour l'inciter à communiquer des données personnelles (comptes d'accès, mots de passe…) et/ou bancaires en se faisant passer pour un tiers de confiance. Le but recherché est de voler des informations personnelles ou professionnelles (comptes, mots de passe, données bancaires…) pour en faire un usage frauduleux.

Il est fortement recommandé à toute personne recevant ce mail de le détruire sans l'ouvrir et de ne surtout pas cliquer sur le lien proposé. Le Conseil départemental a pris la décision de porter plainte.

L.M.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Alerte météo neige et verglas dans l'Enclave



La préfecture de Vaucluse vient d'activer la vigilance météorologique de niveau 'Orange' pour l'Enclave des papes. Cette alerte pour phénomène 'Neige-Verglas' concerne les communes de Grillon, Richerenches, Valréas et Visan.

« Une perturbation touchera le département le secteur le vendredi 12 février 2021 en cours de matinée, débutant par des chutes de neige faibles jusqu'en plaine, explique la préfecture. Ces chutes de neige s'intensifieront en cours de journée principalement sur le Nord du département. Le redoux ne concernera que le sud de la Drôme, où les quelques flocons du début de journée se transformeront ensuite en pluie. »

« Soyez très vigilants insistent » les services de la préfecture de Vaucluse. Informez-vous régulièrement de l'évolution de la situation météorologique :

– en consultant le site Internet de vigilance : http://vigilance.meteofrance.com

– en écoutant les médias locaux (France Bleu Vaucluse 100.4 FM).

Ecrit par le 30 octobre 2026